

L'EXPRESS

de **Delson**

Vol. 31 n° 2 - Mai 2016

Parc Arthur-Boardman



Les citoyens se prononcent

Détails en page 12

Hommage à M. Gilles Meloche

Détails en page 4

La carte citoyen obligatoire à compter du 1^{er} août 2016

Détails en page 19

Programmes de subvention 2016

Détails en page 6

Soirées estivales sous les étoiles

Détails en page 20

Festi-parcs

Détails en page 20

LE MOT DU MAIRE



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le 3 mars dernier, le conseil municipal vous annonçait avec tristesse le décès du maire, M. Gilles Meloche. Il serait impensable pour nous de ne pas publier dans cette édition un hommage à ce grand monsieur, à ce collègue, qui a contribué activement au bien-être de ses concitoyens. Homme de décisions impliqué, curieux, diplomate et rigoureux, M. Gilles Meloche s'est efforcé tout au long de ses divers mandats à faire rayonner la Ville de Delson, à offrir un beau milieu de vie et à promouvoir le transport en commun dont il faisait son cheval de bataille. Au nom du conseil municipal et du personnel municipal : « Merci, monsieur le maire d'être passé dans nos vies! » Pour toutes ces raisons, je vous invite à lire le vibrant hommage qui lui est rendu en page

Cette année, et dans une optique de développement durable, le Conseil a adopté **deux programmes de subvention concernant les lames déchiqueteuses et les toilettes à faible débit**. Vous avez récemment reçu un dépliant explicatif à cet effet. Les services municipaux concernés sont à votre disposition pour toute information. N'hésitez pas à vous prévaloir de cette subvention! Dans le même sens, la Ville a acquis un nouveau **véhicule électrique** qui sillonnera les rues du territoire. Une **journée déchiquetage** est prévue le 4 juin et se déroulera dans le stationnement de l'hôtel de ville de 10 h à 14 h.

Vous avez été nombreux à participer aux différentes soirées et ateliers dans le cadre d'**Imaginons notre Delson**. Je tiens à souligner votre engagement et votre constance tout au long de ce processus. Vos idées nous tiennent à cœur et soyez assurés que nous en tiendrons compte. Un rapport concernant les résultats de ces 4 soirées se trouve en page 12.

De nombreux événements de loisirs sont planifiés et nos ados ne seront pas en reste puisque l'Ados-Fest organisé par

la Ville de Delson leur sera dédiée le 4 juin à La Jonction. Au programme, portes ouvertes de la Maison des jeunes, concert de la DJ Debbie Tebbs et « Foam party! »

Je vous annonce que la programmation pour les **Soirées estivales sous les étoiles** sera une nouvelle fois très variée alternant les activités sportives ou de jeux, avec les spectacles ou encore avec les projections de film extérieures. Ces activités se dérouleront du 6 juillet au 10 août 2016. Durant cette période, il y aura suspension des concerts dominicaux de **Les Notes endimanchées** qui reprendront de plus belle en septembre.

Le 18 juin, rendez-vous au parc Arthur-Trudeau dès 13 h pour le **Festi-parcs**. Cette année, le spectacle offert sera *Hommage aux Beatles*. Toutes les activités offertes dès le début des festivités sont détaillées en 4^e de couverture. Je vous invite à découper cette page puisqu'elle reprend la programmation pour les Soirées estivales sous les étoiles et le Festi-parcs. J'espère vous y voir nombreux!

Comme chaque année au printemps, le Service technique et travaux publics s'assure du **nettoyage des rues et du rinçage des bornes d'incendie**. Votre collaboration durant cette période est indispensable afin d'assurer un bon balayage des rues.

La section Environnement regorge de renseignements très utiles afin de bien démarrer cette nouvelle saison. Je vous invite vivement à la consulter ainsi que l'article sur le **bac dédié** à la collecte des ordures ménagères.

Il me reste à vous souhaiter un très bel été.

Au plaisir de vous rencontrer lors des activités municipales,

Paul Jones
Maire

COMPTES DE TAXES MUNICIPALES 2016

Pour l'année 2016, les prochaines dates de versements sont les 7 juillet et 6 septembre.

Vous pouvez acquitter votre paiement à votre institution bancaire, via Internet, par chèque ou directement à l'hôtel de ville.

SOMMAIRE

Activités communautaires.....	5
Environnement	6
Aménagement du territoire	11
Loisirs	14

Vol. 31 n° 2 - Mai 2016

Commission de l'information

Sylvie Huot et Magali Filocco, coordination

Stéphane De Serre, direction générale

P. Lorraine St.James Lapalme et Josyane Desjardins, conseillères

déléguées

Collaboration

Service technique et travaux publics

Service des loisirs, Service de l'aménagement du territoire,

Service de la trésorerie et Service des affaires juridiques et du greffe

Infographie et impression

Pub Cité

Dépot légal

Bibliothèque nationale du Québec

Tirage

3200 exemplaires. Les textes sont la responsabilité de ceux qui les écrivent.

Le masculin est employé dans le seul but d'alléger les textes.

PROCHAINES ASSEMBLÉES ORDINAIRES
14 JUIN, 12 JUILLET ET 9 AOÛT
À COMPTER DE 20 HEURES DANS LA
SALLE DU CONSEIL

WWW.DELSON.QUEBEC



LE CONSEIL MUNICIPAL



STÉPHANE PERREAULT

Siège numéro 1 - Quartier nord

Conseiller municipal depuis le 6 novembre 2005, M. Perreault a remis sa démission, effective le 28 avril 2016, à titre de conseiller municipal.



RENALD CORRIVEAU

Siège numéro 3 - Quartier nord

M. Renald Corriveau est conseiller municipal depuis novembre 1989.

Il est délégué aux comités suivants :

SERVICES TECHNIQUES, TRAVAUX PUBLICS ET CIRCULATION

- Infrastructures
- Bâtiments municipaux
- Entretien des parcs et des espaces verts
- Entretien du réseau routier
- Hygiène du milieu
- Circulation

ENVIRONNEMENT

- L.E.S
- Gestion des matières résiduelles

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

- Comité régional de circulation



JOSYANE DESJARDINS

Siège numéro 1 - Quartier sud

Mme Josyane Desjardins est conseillère municipale depuis le 8 octobre 2013.

Elle est déléguée aux comités suivants :

ADMINISTRATIF

- Communications
- Services administratifs
- Relations de travail

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Toponymie
- Promotion et développement
- Contrôle et mise en valeur
- Développement économique
- Planification stratégique
- Planification parcs et espaces verts

SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Services des incendies
- Mesures d'urgence

REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES

- OMH
- Exporail



SYLVIE LAPIERRE

Siège numéro 2 - Quartier sud

Mme Sylvie Lapierre est conseillère municipale depuis le 1^{er} novembre 2009.

Elle est déléguée aux comités suivants :

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

- Arts et culture
- Sports et loisirs
- Support aux organismes
- Bibliothèque
- Politique de reconnaissance
- Vie communautaire
- Événement « Je fleuris, j'embellis. »

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Toponymie
- Promotion et développement
- Contrôle et mise en valeur
- Développement économique
- Planification stratégique
- Planification parcs et espaces verts
- CCU
- Embellissement

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

- APHRSO



P. LORRAINE ST.JAMES LAPALME

Siège numéro 3 - Quartier sud

Mme P. Lorraine St.James Lapalme est conseillère municipale depuis le 6 novembre 2005.

Elle est déléguée aux comités suivants :

LOISIRS, CULTURE ET COMMUNAUTÉ

- Arts et culture
- Sports et loisirs
- Support aux organismes
- Bibliothèque
- Politique de reconnaissance
- Vie communautaire
- SHED
- Événement « Je fleuris, j'embellis. »

ADMINISTRATIF

- Communications
- Services administratifs
- Relations de travail

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

- Comité de la famille

En mémoire de Gilles Meloche

Le 3 mars dernier, le conseil municipal et le personnel de la Ville de Delson apprenaient avec grande tristesse le décès de leur maire, un homme inspirant et bienveillant.

Élu conseiller municipal en novembre 1993, M. Meloche a dès lors été nommé président du Conseil intermunicipal de Transport Roussillon et l'est resté jusqu'à la fin. Il maîtrisait d'ailleurs toutes les facettes de l'important dossier du transport en commun. M. Meloche a été administrateur de l'Association canadienne d'histoire ferroviaire de 2004 à 2009. C'est d'ailleurs en novembre 2009 qu'il a été élu, sans opposition, maire de Delson.

À titre de maire et souhaitant faire rayonner sa Ville et sa région par le développement local et régional, M. Meloche a immédiatement agi à titre de président du Centre local de développement, de vice-préfet à la MRC de Roussillon et de vice-président à la Régie intermunicipale de police Roussillon, sans compter toutes les régies et tous les Conseils dont font partie d'office les maires.

Homme de culture et généreux de nature, M. Meloche avait à cœur le bien-être de ses citoyens et le souci de leurs intérêts collectifs. Toute décision les concernant l'interpellaient au plus haut point. Homme respectueux envers ses citoyens, ses collègues et le personnel municipal, il a laissé le souvenir d'un homme toujours agréable à côtoyer. Homme intelligent, droit, optimiste et professionnel jusqu'au bout des doigts, il laisse le souvenir impérissable d'un homme engagé et dévoué à sa communauté.



Plus qu'un chef, plus qu'un leader, c'est un ami que nous perdons, un être profondément humain dont le départ trop hâtif nous laisse le cœur en miettes. Homme discret mais néanmoins déterminé, Gilles était animé d'un sens profond de l'intérêt général, du bien collectif. Homme rassembleur, il plaçait le respect mutuel comme mode naturel de relation. Sourire généreux, magnifique regard bleu apaisant, il offrait à chacun écoute et attention, qui qu'il soit, collègue, employé, citoyen, partenaire. Notre Conseil ne sera plus jamais le même, une ère est révolue malgré nous, mais nous souhaitons ardemment poursuivre notre mandat dans la continuité de sa vision. Vision guidée par l'excellence du service au citoyen, par une offre d'activités culturelles et de loisirs diversifiées et par la mise en place de conditions favorables au développement d'un milieu de vie prospère, moderne et de qualité.



Tes collègues du conseil municipal

Renald Corriveau
Josyane Desjardins
Paul Jones

Sylvie Lapierre
Stéphane Perreault
P. Lorraine St-James Lapalme

Le 11 mars 2016

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES



Pour les jeunes de 12 à 17 ans

HORAIRE RÉGULIER

Dim. et lundi : FERMÉ
Mardi : 15 h à 21 h*
Mercredi : 18 h à 21 h
Jeudi : 15 h à 21 h*
Vendredi : 18 h à 22 h
Samedi : 14 h à 22 h

HORAIRE ESTIVAL**

FERMÉ
18 h à 22 h
13 h à 17 h et 18 h à 22 h
13 h à 17 h et 18 h à 22 h
13 h à 17 h et 18 h à 22 h
13 h à 17 h et 18 h à 22 h

**du 27 juin au 21 août

Aide aux devoirs offerte gratuitement au 9-17 ans

*15 h à 17 h aide aux devoirs 9-12 ans et/ou activités éducatives, 17 h à 18 h aide aux devoirs 12-17 ans et/ou activités éducatives.

Activités à venir!

28 MAI ET CHAQUE DERNIER SAMEDI DU MOIS

Souper de gang dans la nouvelle grande cuisine où vous choisirez votre menu, ferez les achats et préparerez le repas en groupe pour finalement déguster le tout! Venez vous inscrire la semaine précédant le souper. Places limitées

4 JUIN : LA VILLE PRÉSENTE ADOS-FEST EN COLLABORATION AVEC LA MDJ

Venez vous amuser et écouter la super DJ, Debbie Tebbs. Plusieurs activités sur place (terrain et intérieur de la MDJ) et prix à gagner!

8-9 JUILLET : LAVE-AUTO AVEC LA PRÉCIEUSE COLLABORATION DE LA BANQUE TD

Vous voulez amasser des fonds qui permettront des sorties gratuites avec la MDJ cet été? C'est l'endroit idéal pour remplir notre compte jeune!

Une sortie par mois est organisée par les jeunes de la MDJ.

Deux sorties sont déjà prévues au calendrier estival dont :

13 JUILLET : GLISSADE D'EAU AU SUPER AQUACLUB

12 AOÛT : PAINTBALL AU BIG FOOT

Une nuit blanche et un camping seront aussi organisés durant les congés d'été.

Plusieurs autres activités sont offertes chaque semaine dont des soirées thématiques, des films sur écran géant avec popcorn, tournois, activités de sensibilisation et plus encore.

Demande de matériel :

Nous sommes à la recherche de matériaux artistiques de toutes sortes pour pouvoir monter des projets originaux. Vous pouvez venir nous les porter pendant nos heures d'ouverture ou nous contacter par courriel à mjdsympholie2@hotmail.com ou au 450 632-1050, poste 3120.

Merci d'avance pour votre générosité!

Nous avons une salle insonorisée pour les amateurs de musique. Tu te cherches une place pour venir pratiquer ou jammer? La MDJ est la place qu'il te faut!

Les nouvelles installations intérieures, soit la table de billard, de baby foot, de ping pong, d'air hockey, de mississippi, les ordinateurs, la télévision géante et les jeux vidéos sont accessibles aux jeunes. Si tu as le goût de venir profiter des équipements, ils sont là pour toi.

Va voir notre CALENDRIER sur notre site web au www.mdjsympholie.com

Inscris-toi sur notre site Facebook à mdjsympholie pour être le premier informé des activités à venir!

Viens nous voir.

C'est une place pour toi!

Au plaisir de te rencontrer!

N'hésite pas à nous téléphoner pour de plus amples renseignements sur la Maison des jeunes Symphonie au 450 632-1050, poste 3121 ou 3120 (coordonnatrice) ou par courriel au mdjsympholie2@hotmail.com.





2 PROGRAMMES DE SUBVENTION

offerts à la population de Delson en 2016

REPLACEMENT DES CABINETS DE TOILETTE RÉGULIERS PAR DES CABINETS DE TOILETTE À FAIBLE DÉBIT

Règlement n° 652

Pour des informations supplémentaires concernant les modalités, les conditions d'admissibilité au programme et le remboursement, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au 450 632-1050, poste 3300.

LAMES DÉCHIQUETEUSES

Règlement n° 651

Pour toute information technique, Service technique et travaux publics au 450 632-1050, poste 3200.

Toute demande d'aide financière devra être adressée au Service de la trésorerie et le remboursement sera effectué dans les 45 jours suivant la réception de la demande. Pour joindre la trésorerie, 450 632-1050, poste 3400.



À compter du 5 septembre 2016

Nouvelle mesure pour une meilleure gestion de nos matières résiduelles

L'utilisation d'un bac roulant sera obligatoire pour la collecte des déchets. Seul son contenu sera ramassé.

Contenants acceptés

Bac roulant **avec prise européenne**
(rebord d'ancrage renforcé avec trois bandes-supports à l'avant)

Seules les couleurs noir, gris ou vert seront acceptées.



La prise européenne est essentielle pour la levée mécanique du bac.



Achetez-le auprès du détaillant de votre choix.
Attention ! Tous les bacs ne sont pas de qualité égale.
Pour plus de renseignements : mrcroussillon.qc.ca

LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME



Cette nouvelle loi vise maintenant à restreindre l'usage du tabac dans nos parcs.

Depuis le 26 mai 2016, certaines mesures de la loi visant à renforcer la lutte contre le tabagisme s'appliquent aux aires extérieures de jeu destinées aux enfants, aux aires de jeux d'eau, aux pataugeoires et aux planchodromes. Il est également interdit de fumer dans les terrains sportifs et de jeux, les patinoires et les piscines y compris les aires réservées aux spectateurs lorsque ces lieux sont fréquentés par des mineurs et qui accueillent le public.

La loi étend même son champ d'application à la cigarette électronique.

Pour plus de détails, consulter notre site web.

JOURNÉE Déchiquetage

Pour l'environnement...
En toute sécurité et confidentialité

4 juin 2016

www.ville.delson.qc.ca

STATIONNEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE

TRAITEMENT DE L'AGRILE DU FRÊNE

Depuis 2013, nous vous informons sur la problématique de l'agrile du frêne et de ses effets dévastateurs sur la flore. En ce qui concerne la Ville de Delson, aucune infestation n'a été constatée à ce jour. Toutefois, l'agrile du frêne est présent dans les secteurs de Chambly et de Longueuil et cet insecte a été décelé dans la ville de Saint-Constant. Par conséquent, afin de protéger les arbres du territoire, le conseil municipal a pris la décision de procéder à nouveau à la vaccination des frênes du parc de La Tortue et en différents endroits sur le territoire de la ville. Rappelons que le parc de La tortue est constitué de plus de 98% de frênes. La vaccination débutera en juin et permettra aux arbres d'être immunisés contre cet insecte ravageur pour une durée d'un (1) an, le tout en fonction des dernières observations et recommandations de la MRC de Roussillon.

Nous demandons à la population de ne plus faire de transport de bois en dehors de la zone réglementée afin d'éviter la propagation de l'agrile du frêne. La contribution de tous est nécessaire, la protection de notre environnement en dépend.

Pour toute information, nous vous invitons à consulter les sites internet suivants :

MRC, section Matières résiduelles

Agence canadienne des inspections des aliments



Un seul morceau de bois de chauffage peut **DÉTRUIRE** des millions d'arbres.

Le déplacement de bois de chauffage, même de quelques kilomètres, peut favoriser la propagation d'insectes envahissants et de maladies à nos forêts.

NE DÉPLACEZ PAS DE BOIS DE CHAUFFAGE

Achetez-le localement. Brûlez-le sur place. Ne le rapportez jamais à la maison.

Pour de plus amples renseignements, composez le 1-800-442-2342 ou visitez www.inspection.gc.ca

BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Un contrat a été attribué en décembre 2015 pour la fourniture et l'installation de 2 bornes de recharge pour véhicules électriques. Ces bornes de recharge, qui seront installées à la mairie au cours du mois d'avril ou de mai, serviront à alimenter tant les véhicules de la Ville que ceux des employés ou des visiteurs.

La Ville bénéficiera d'une subvention dans le cadre du programme gouvernemental « Branché au travail ».



LE VERT EST DE MISE À DELSON ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

La Ville de Delson vient d'acquérir sa première voiture électrique.

La nouvelle Chevrolet Volt sera notamment utilisée par le personnel du Service de l'aménagement du territoire lors des tournées d'inspection quotidiennes sur le territoire visant à assurer le respect de la réglementation municipale.

Cette acquisition entre dans les objectifs que la Ville s'est fixée afin de respecter l'environnement et de réduire l'émissions de gaz à effet de serre.





« DÉCOUVREZ LES FACILITÉS DU JARDINAGE AVEC NOUS »

Vous ressentez un attrait pour le jardinage, le potager, les plantes d'intérieur, alors rejoignez-vous à notre groupe.



La SHED offre des cours sous forme de conférences et d'ateliers, favorise des échanges de plantes et organise des visites de jardins pour vous inspirer. Ces activités s'adressent à tous, novices ou expérimentés, et sont présentées dans un cadre convivial facilitant les échanges. Ces informations vous permettront de faire des choix judicieux afin d'éviter des erreurs et d'économiser temps et argent.

Sondage : afin de mieux répondre à vos besoins, nous vous invitons à répondre à notre sondage éclair. Merci! Rendez-vous sur le web : <https://goo.gl/JXPg3R>

Les activités de la SHED se déroulent à la salle de conférence du centre sportif de Delson au 100, avenue de Delson.

NOS PROCHAINES CONFÉRENCES

DIMANCHE, 29 MAI, 8 h 30

« Échange de plantes » au centre sportif de Delson.

Les citoyens de Delson ainsi que les membres peuvent y participer. Divisez vos plantes, apportez vos surplus et vous pourrez acquérir des plantes que vous recherchez. Les mettre en pots ou en boîtes et

les identifier.

Arrivée à 8 h 30 et échange de 9 h à 9 h 30 (la conférence suivra).

DIMANCHE, 29 MAI, 9 h 30

Conférencière : Julie Boudreau, horticultrice

« Trouvez l'harmonie au jardin, malgré les contraintes »

Sol lourd, endroit venteux, sol acide, zone ombragée, sécheresse, « sales bêtes »... Pour chaque contrainte du jardin, il y a des solutions. Transformons plusieurs contraintes en opportunités.

JEUDI 14 JUILLET 2016

Visite de jardins

Visite de trois jardins privés de la région de Drummondville : « L'Étang Fleuri » à Acton Vale, « Le Jardin de Détente » à Drummondville, « Les jardins au cœur du village » à Saint-Germain de Grantham (Transport : autobus). Vous pouvez recevoir les détails en communiquant avec nous.

CONFÉRENCES À L'AUTOMNE

DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE, 9 h 30

Conférencier : JEAN-PHILIPPE LALIBERTÉ

« La vie de nos plantes d'intérieur »

DIMANCHE, 16 OCTOBRE, 9 h 30

Conférencier : GILLES LACROIX

« Les mangeoires d'oiseaux »

DIMANCHE, 20 NOVEMBRE, 9 h 30

Conférencière : LILI-FRANCE LEMAY

« Les décorations de Noël en fleurs »



CARTE DE MEMBRE

Être membre vous permet entre autres :

- de participer gratuitement aux activités de la SHED (voyage non inclus);
- de profiter d'escomptes dans tous les centres horticoles (ex. : Centre de Jardin Brossard) chez nos commanditaires (Canadian Tire, le Kiosque Johanne et Esthel, etc.)

Coût : 10 \$ pour tout résident de Delson, 5 \$ pour une personne demeurant à la même adresse

20 \$ pour un non-résident et 10 \$ pour une personne demeurant à la même adresse

Le coût pour une conférence sans carte de membre est de 5 \$.

Pour se procurer une carte de membre présentez-vous au centre sportif de Delson, 100, avenue Delson ou à la bibliothèque de Delson, 1, 1^{re} Avenue, Delson, 450 632-1050, poste 3700.

Visitez notre site WEB shedelson.fsheq.org pour plusieurs nouvelles informations.

Informations : Centre sportif de Delson, 450 632-1050, poste 3100 ou Gilles Charette, président, 450 635-3350, shed.delson@gmail.com





ENVIRONNEMENT

JE FLEURIS, J'EMBELLIS

ÉDITION 2016

Pour plusieurs, l'arrivée du printemps rime avec le plaisir de recommencer à jardiner et de voir les plates-bandes prendre couleurs et formes. L'événement annuel « Je fleuris, j'embellis » souligne les beaux aménagements paysagers en façade.

La Ville de Delson, en collaboration avec la Société d'Horticulture et d'Écologie de Delson, permet de récompenser les efforts des citoyens qui s'investissent à fleurir et à embellir notre milieu de vie. Toutes les habitations du secteur résidentiel sont éligibles, aucune nécessité de s'inscrire.

Le jury est composé de bénévoles passionnés de fleurs et d'aménagements paysagers. Le jugement s'effectue à partir de la voie publique. De jolies pancartes de mise en nomination seront placées sur le terrain des propriétés qui seront sélectionnées.

EVALUATION ET CRITERES

Les critères qui guideront le jury sont la propreté, la diversité dans le choix des arbustes, des plantes vivaces et des fleurs annuelles ainsi que l'harmonie des couleurs, des formes et des matériaux inertes.

Les juges sillonneront les rues de la ville du **11 au 15 juillet** pour procéder à l'évaluation et tiendront compte des conditions climatiques.

***Nouveauté cette année : des clichés de chacune des résidences finalistes seront affichés sur les supports médiatiques de la Ville (Facebook, site web et dans L'Express du mois d'août) et les gens seront appelés à voter pour leur coup de cœur.

REMISE DE PRIX

Les lauréats seront couronnés le 11 septembre, lors de la conférence horticole de M. Jean-Philippe Laliberté. Plusieurs prix à gagner!



Collecte de BRANCHES

de mai à novembre



Toujours avec une volonté de réduire le volume des déchets acheminés à l'enfouissement, nous vous encourageons à utiliser le service de collecte des branches offert par la Ville. Saviez-vous que les branches amassées étaient transformées en copeaux de bois et disponibles gratuitement pour les citoyens qui se rendent dans le stationnement de la caserne d'incendie?

CALENDRIER DE COLLECTE DE BRANCHES 2016

Mai	4	Septembre	7
Juin	4	Octobre.....	5
Juillet.....	6	Novembre	2
Août.....	3		

ACCEPTÉ

- Branches d'une longueur maximale de 8 pieds
- Troncs d'arbres au diamètre inférieur à 6 pouces (15 cm)

REFUSÉ*

(Pour la protection des employés et de l'équipement)

- Branches attachées
- Vignes
- Branches avec épines
- Souches et troncs au diamètre supérieur à 6 pouces (15 cm)

*Il est toujours possible de se départir gratuitement des items refusés au garage municipal au 142, rue Fleming à Delson.

COMMENT PROCÉDER

Il vous suffit de placer les branches de façon ordonnée, en dirigeant l'extrémité coupée vers la rue, et ce, au plus tard avant 7 h le jour de la collecte.

ENVIRONNEMENT

SITE PERMANENT DE DÉPÔT DE DÉCHETS SECS

**AU GARAGE MUNICIPAL - 142, RUE FLEMING
(situé dans le parc industriel)**

Horaire :

Lundi au jeudi : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 16 h

Vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

Samedi : du 1^{er} samedi de mai au

2^e samedi d'octobre de 8 h à 12 h

Site fermé lors des congés fériés

Matières	Avec frais	Gratuit
Asphalte	***	
Batteries d'auto		X
Béton	***	
Bonbonnes de gaz		X
Branches, troncs d'arbre, souches		X
Carton		X
Dormants de chemin de fer	***	
Huiles et graisses de cuisson		X
Matériaux de construction : bois, portes, fenêtres, carton-plâtre, céramique, bardeau d'asphalte, brique, tapis, etc.	***	
Matériel électronique		X
Métal		X
Pneus		X
Peintures incluant teintures, vernis, époxy, laques, protecteurs de bois		X
Piles de tout genre		X
Résidus domestiques dangereux tels que produits d'entretien, huiles, diluants à peinture, chlore, pesticides, etc.		X
Terre en petite quantité, sable, sable de piscine, tourbe, gravier, pierre naturelle		X

***PRIX

10 \$ pour un volume de déchets secs égal ou inférieur à 1 mètre cube, soit l'équivalent du contenu d'un coffre de voiture

15 \$ pour un volume de déchets secs supérieur à 1 mètre cube mais égal ou inférieur à 3 mètres cubes, soit l'équivalent d'une remorque

20 \$ pour un volume de déchets secs supérieur à 3 mètres cubes, soit l'équivalent du contenu d'une boîte de camionnette ou d'une fourgonnette

JOURNÉE GRATUITE EN 2016 : LES SAMEDIS 25 JUIN ET 8 OCTOBRE, DE 8 H À 12 H

Tous les citoyens devront présenter une preuve de résidence. **Attention, paiement en argent comptant uniquement**

L'ABATTAGE D'ARBRES

Saviez-vous que les travaux d'abattage d'un arbre sur le territoire de Delson sont assujettis à l'obtention d'un certificat d'autorisation d'abattage?

La Ville règlemente l'abattage des arbres sur son territoire pour préserver la biodiversité et l'environnement et offrir ainsi une meilleure qualité de vie à ses citoyens.

Un certificat d'autorisation pour l'abattage d'un arbre ne peut être émis que dans les circonstances suivantes si l'arbre que l'on désire abattre :

1. est mort ou atteint d'une maladie incurable;
2. est dangereux pour la santé ou la sécurité des citoyens;
3. constitue une nuisance ou cause des dommages à la propriété publique ou privée.

Dans tous les cas, le requérant du certificat d'autorisation doit faire la preuve de la validité de la demande.

CAS PARTICULIERS DE PRÉTENDUES NUISANCES

Les demandes portant notamment sur les problèmes suivants ne peuvent justifier un abattage : ombrage; tapage et excréments par les animaux; frottement sur les bâtiments; chute de feuilles, de fleurs ou de fruits. Hauteur excessive de l'arbre; vieillesse de l'arbre (mais en santé); choix de l'essence; sève qui coule sur les autos, bâtiments ou autres.

En outre, on accuse à tort les racines des arbres de causer des dommages aux murets, aux trottoirs et aux aires pavées alors que ces dommages sont la conséquence d'une implantation inadéquate de ces structures ou prennent leur origine dans les mouvements ultérieurs du sol.

Enfin, l'obstruction des conduites d'égouts et d'aqueduc par les racines est la résultante du bris ou de la perte d'étanchéité des tuyaux, les racines ne faisant que profiter de la situation.

L'abattage n'est pas autorisé sur la base de ces arguments.

Pour obtenir des informations complémentaires ou pour obtenir un certificat d'autorisation, nous vous invitons à consulter le Service de l'aménagement du territoire au 450 632-1050, poste 3300.

PRÉSENCE D'INSPECTEURS ÉTUDIANTS

Durant la période estivale, deux inspecteurs étudiants circuleront de propriété en propriété afin de vous sensibiliser à l'économie de l'eau potable.

Ces derniers verront également à faire appliquer la réglementation municipale et s'assureront, lors de leurs inspections, du respect de cette dernière.

La collaboration des citoyens est donc sollicitée afin de réserver un bon accueil à notre personnel étudiant.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PERMIS ET CERTIFICAT

Delson

SERVICE DE PERMIS EN LIGNE

Le Service de l'aménagement du territoire vous rappelle qu'il est possible de soumettre une demande de permis et certificats et de vérifier la réglementation municipale applicable à plusieurs de vos projets, et ce, dans le confort de votre foyer.

Vous recevrez rapidement un suivi de votre demande. Il vous permettra d'obtenir un suivi efficace des interventions effectuées par la Ville et le permis nécessaire à la réalisation de vos travaux.

Pour accéder à une demande de permis en ligne via notre site Internet www.delson.quebec, cliquez sur l'onglet Services en ligne.



L'ENTREPOSAGE DES ÉQUIPEMENTS DE RÉCRÉATION

(Roulotte, motorisé, tente-caravane, bateau, moto-marine, etc.)

Le Service de l'aménagement du territoire désire vous rappeler la réglementation s'appliquant à l'entreposage et au stationnement des équipements de récréation (roulotte, motorisé, tente-caravane, bateau, moto-marine, etc.).

L'entreposage de ces équipements est autorisé entre le 15 mai et le 15 octobre d'une même année et est notamment assujéti aux conditions suivantes :

1. L'entreposage d'équipements de récréation doit se faire dans l'aire de stationnement, dans son allée d'accès, dans les cours latérales ou arrière ou dans un garage. Un équipement de récréation peut empiéter sur la profondeur de la marge avant, jusqu'à 2,6 m du trottoir, de la bordure de rue ou de la bordure du pavage s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure de rue. Toutefois, en aucun temps l'entreposage de tels équipements ne peut empiéter dans l'emprise municipale.
2. L'entreposage ne doit également pas empiéter dans le nombre minimal de cases de stationnement prescrit et ne pas nuire au bon fonctionnement des activités résidentielles.
3. A l'issue de la période d'autorisation, tout équipement de récréation devra être entreposé dans la cour arrière ou dans un garage.

Pour des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire au 450 632-1050, poste 3300.

PERMIS ET CERTIFICAT

Toute personne doit, avant la réalisation d'un projet de construction, de reconstruction, de transformation, d'agrandissement, d'addition de bâtiment sur le territoire de la Ville, obtenir un permis de construction de l'officier responsable.

Tableau des constructions et des ouvrages nécessitant ou non un permis ou un certificat

Type de construction et d'ouvrage	Permis	Certificat	Aucun
Bâtiment principal			
nouvelle construction	•		
réparation, rénovation et transformation (ex. remplacement de portes, fenêtres, revêtement extérieur, aménagement du sous-sol, réfection de la cuisine ou salle de bain, etc.)	•		
agrandissement	•		
Construction accessoire			
garage détaché et attaché	•		
abri d'auto	•		
remise	•		
serre	•		
pavillon et pergola	•		
abri-soleil			•
foyer extérieur			•
piscine creusée, hors-terre, gonflable et spa		•	
Équipement accessoire			
thermopompe et autre appareil de même nature			•
clôture et muret		•	
haie			•
patio, terrasse		•	
Construction, équipement et usage temporaire			
vente de garage			•
logement accessoire		•	
Autres travaux			
enseigne		•	
aménagement paysager			•
ouvrage en zone inondable, sur la rive ou le littoral		•	
déblai-remblai		•	
déplacer ou démolir une construction		•	
aménager un stationnement		•	
abattage d'arbre		•	



LES CITOYENS SE PRONONCENT SUR IMAGINONS NOTRE DELSON

Le 26 avril dernier avait lieu le dévoilement des résultats des ateliers de travail de la démarche de planification participative, lesquels se sont déroulés le 26 janvier, le 24 février et le 22 mars derniers.

RENCONTRE DU 26 JANVIER 2016

Objectif : Informer la centaine de participants à cette démarche afin de leur permettre de prendre part à la planification participative de l'aménagement de notre territoire dont le thème est Imaginons notre Delson dans une perspective de développement durable et dans le respect du cadre de planification du territoire et des valeurs d'appartenance des citoyens.

Tout au long de la démarche, la Ville a présenté les principales raisons qui amènent à vouloir changer les façons d'aménager, en présentant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux de l'étalement urbain. Les principaux bénéfices sont :

- Rentabiliser les infrastructures publiques
- Diviser les coûts pour l'entretien des réseaux d'infrastructure par un plus grand nombre de logements
- Rentabiliser les investissements à long terme
- Limiter la consommation d'espace et l'étalement urbain et protéger les espaces naturels et agricoles
- Favoriser les modes de transport actifs
- Diminuer les gaz à effet de serre liés au transport

RÉSULTATS DE L'ATELIER DU 24 FÉVRIER

Objectif : Définir les premières grandes idées pour l'aménagement à venir sur le territoire de Delson, dans une optique de développement durable.

4 thèmes de discussion étaient proposés :

- Les secteurs à aménager en priorité
- Les milieux de vie à verdier / embellir en priorité
- Les liens à prioriser pour rendre les déplacements actifs plus faciles et plus sécuritaires
- Les équipements qui amélioreraient votre milieu de vie

Principaux constats et commentaires des participants :

- L'aire TOD route 132 / Georges-Gagné est la zone qui a été citée le plus souvent comme secteur à aménager en premier.
- Les grandes artères sont des milieux de vie à verdier en priorité.
- La conservation d'espaces naturels existants est également une priorité.
- La prolongation des rues et le réaménagement des intersections le long de la 132 sont les premiers gestes à poser pour encourager les déplacements actifs, selon les participants.
- Certains équipements sont proposés pour améliorer les milieux de vie : une bibliothèque contemporaine et accessible, des jardins communautaires, une piscine 4 saisons, un cinéma, un marché public, des terrains de soccer, un terrain multisports sur le terrain de pétanque actuel.

RÉSULTATS DE L'ATELIER DU 22 MARS

Objectif : Définir les premières grandes idées pour l'aménagement à venir pour l'aire TOD route 132 / Georges-Gagné, dans une optique de développement durable.

5 thèmes de discussion étaient proposés :

- La mobilité
- Les habitations et les hauteurs
- Les lieux de rassemblement
- Les espaces verts et naturels
- La mixité des fonctions

Principaux constats et commentaires des participants :

1- LA MOBILITÉ

- La majorité des participants adhèrent à la création d'axes qui misent sur le transport actif
- Des intersections et des traversées de rue plus sécuritaires (avec îlot central)
- Des pistes multifonctionnelles (avec de larges trottoirs et des pistes cyclables aménagées)
- De meilleures connexions vers les points de rencontre (par exemple, la gare, le centre-ville et le bord de l'eau)

2- LES HABITATIONS ET LES HAUTEURS

47% des participants favorisent une densité localisée principalement le long d'axes routiers, particulièrement le long de la route 132 et du boulevard Georges-Gagné, soit les secteurs plus propices au développement plus dense alors que 43% favorisent une densité par pochettes qui permettrait une meilleure harmonie entre les quartiers.

3- LES LIEUX DE RASSEMBLEMENT

50% des participants ont favorisé l'aménagement d'une place centrale qui pourrait finalement créer le principal lieu d'animation de Delson alors que 35% des participants souhaitent plutôt retrouver plusieurs petites places publiques et 14% des participants étaient plutôt en faveur d'une intégration des deux propositions.

4- LES ESPACES VERTS ET NATURELS

Tous les participants ont favorisés l'aménagement de plusieurs petits parcs tout en favorisant un maximum d'espaces verts sur le territoire à développer.

5- LA MIXITÉ DES FONCTIONS

63% des participants ont été plutôt en faveur de retrouver une mixité fonctionnelle (commerce, service, résidence, etc.) au sein d'un même cadre bâti (mais particulièrement dans la zone centrale du territoire) alors que 24% ont plutôt favorisé une mixité fonctionnelle répartie en pochettes.

GRANDS CONSTATS GÉNÉRAUX

Les participants souhaitent que les liens de transport soient mieux connectés et aménagés pour tous les modes de transport. La route 132 et le boulevard Georges-Gagné ont été identifiés comme des lieux privilégiés pour accueillir des hauteurs plus élevées que la moyenne. L'idée de mixité verticale a été bien reçue par les participants, bien que sa localisation soit importante (au centre-ville, idéalement). Les participants ont adopté l'idée de « quartiers » à même l'aire TOD. Ces quartiers devraient bénéficier d'une centralité, selon eux (avec une placette et un parc). Une place centrale, au centre-ville, est une option privilégiée par de nombreux participants.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LES TRAVAUX QUE JE COMPTE RÉALISER SONT-ILS ASSUJETTIS À UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)?

Un PIIA est un règlement ayant pour but d'accorder à la municipalité un contrôle qualitatif sur certains projets de construction, de rénovation ou de transformation d'immeubles.

Dans un souci de planifier des milieux de vie de qualité, la Ville de Delson s'est dotée d'une réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA). En ce sens, certains projets doivent faire l'objet d'une évaluation ainsi que d'une autorisation par le conseil municipal.

Il faut donc savoir que, pour chaque demande de permis de construction touchant la façade d'un bâtiment visible d'une voie publique, la Ville devra s'assurer de l'intégration et de l'harmonisation de ces travaux selon des objectifs et de critères établis par le biais du plan d'implantation et d'intégration architecturale.

TRAVAUX ASSUJETTIS

De manière générale et non limitative, l'aspect qualitatif des éléments suivants est évalué :

- un projet de développement résidentiel, commercial et industriel;
- le remplacement de revêtement extérieur;
- le remplacement ou l'ajout de portes et fenêtres en façade;
- l'aménagement paysager;
- l'aménagement des aires de stationnement;
- l'affichage.

TERRITOIRE ASSUJETTI

Les plans d'implantation et d'intégration architecturale s'appliquent à l'ensemble du territoire de la Ville.

Cheminement d'une demande de permis assujettie à un PIIA

- Dépôt des documents requis au moins dix-huit (18) jours avant la réunion du comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui se tient le 3^e mardi de chaque mois.
- Analyse de la demande par le Service de l'aménagement du territoire.
- Transmission de la demande au CCU. À l'issue de la séance de travail, le CCU recommande l'acceptation ou le refus du projet.
- La recommandation du CCU est transmise au conseil municipal.
- Décision du conseil municipal. Le Conseil prendra connaissance du dossier et pourra accepter ou refuser la recommandation émise par le CCU et une résolution à cet effet sera entérinée.

Il faut donc prévoir des délais d'au moins 6 semaines pour l'approbation d'une telle demande.

COÛT

Aucuns frais ne seront exigés pour l'étude d'un dossier.

Pour toute question concernant le plan d'implantation et d'intégration architecturale, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'aménagement du territoire, poste 3300.

EN BREF

Inspection et rinçage des bornes d'incendie
Pour votre sécurité
www.ville.delson.qc.ca

SCELLEMENT DE FISSURES

Des travaux de scellement de fissures dans les rues et pistes cyclables auront lieu au cours du mois de juin. Ces travaux sont réalisés en utilisant une méthode sans fraisage et en remplissant les fissures à l'aide d'un produit constitué de bitume et de polymère. Le budget annuel alloué pour ces travaux permettra de sceller environ de 2 000 mètres linéaires de fissures.

PROGRAMME BIANNUEL D'INSPECTION DES BORNES INCENDIE

Le Service technique et travaux publics a mandaté une firme externe pour procéder à l'inspection des bornes d'incendie à compter du 18 avril, et ce, pour une durée approximative de neuf semaines, dépendamment des conditions météorologiques. Cette opération qui s'exécute durant la journée est nécessaire afin d'assurer un bon fonctionnement des bornes d'incendie.

La manipulation des bornes d'incendie peut occasionner une baisse de pression dans le réseau d'aqueduc et peut provoquer une certaine coloration jaunâtre de l'eau à l'ouverture de votre robinetterie qui est due aux particules de rouille qui se détachent de la paroi de la conduite d'aqueduc. En aucun cas, l'apparition d'eau colorée ne présente un risque pour la santé et il n'est pas nécessaire de faire bouillir l'eau.

Durant cette période, il est fortement recommandé de vérifier la couleur de l'eau avant d'effectuer votre lessive. Si votre eau est colorée, nous vous invitons à laisser couler l'eau de manière à la renouveler dans votre tuyauterie.

Des panneaux d'affichage seront installés en quelques endroits dans la Ville afin d'informer la population de la période des travaux d'inspection et de rinçage des bornes d'incendie

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec le Service technique et travaux publics au 450 632-1050, poste 3200.

LOISIRS

UN SUCCÈS POUR LE TOURNOI DE HOCKEY À DELSON

MISE AU JEU OFFICIELLE

Le tournoi de hockey mineur s'est déroulé du 20 mars au 2 avril dernier, au centre sportif de Delson. Il a accueilli soixante-douze équipes provenant des régions du Richelieu, de l'Estrie, et du Lac St-Louis et évoluant parmi les classes A, B et C pour les catégories Novice, Atome et Pee-Wee. La mise au jeu a eu lieu en présence de M. Paul Jones, maire de la Ville de Delson, accompagné de Mme Lorraine St.James Lapalme, conseillère municipale, de M. Stéphane Perreault, conseiller municipal ainsi que des organisateurs.



LOCATION D'HEURES DE GLACE POUR LA SAISON 2016-2017

Vous souhaitez louer des heures de glace pour du hockey, de la ringuette, ou du patinage artistique ou synchronisé?

Nous avons encore de belles plages horaires à vous offrir. Nous vous invitons à prendre contact avec le Service des loisirs au 450 632-1050, poste 3100.

ZUMBA, SÌ!

Bonne nouvelle, il fera chaud en ville cet été! Venez vous déhancher sur des rythmes latins endiablés et ensoleillés. Que ce soit pour garder la forme ou simplement pour avoir du plaisir, la Zumba est la discipline toute indiquée.

Les chorégraphies sont simples et faciles à suivre dans une ambiance festive et conviviale.

S'adresse à tous ceux qui veulent bouger et profiter de la chaleur estivale!

Bienvenue aux familles!

Jour : Jeudi
 Heure : 19 h à 20 h
 Endroit : Parc Wilfrid-Boardman
 Durée : Du 7 juillet au 18 août
 Coût : Gratuit!



CAMP DE JOUR DE DELSON

DU 27 JUIN AU 19 AOÛT 2016
 Pour les 5 à 12 ans (avoir 5 ans au 30 septembre 2016)



AMÉLIORATIONS 2016

- Un seul site central
- Maximisation de l'utilisation des installations
- Service de garde lors des sorties
- Semaines thématiques gratuites pour les 9 - 12 ans
- Possibilité d'une 9^e semaine de camp (inscription en cours d'été)

INSCRIPTION SERVICE EN LIGNE

au www.delson.quebec
 ou au comptoir du service des loisirs
 au 100, avenue de Delson
 450 632-1050, poste 3100

OPTIONS	TARIFICATION 2016	
	Résident	Non résident
CAMP DE JOUR excluant les sorties Inscription de base/tarification unique pour 5 à 8 semaines	355 \$ /1 ^{er} enfant 335 \$/2 ^e enfant 315 \$/3 ^e enfant et plus	532,50 \$
CAMP DE JOUR excluant les sorties Inscription hebdomadaire/Maximum 4 semaines	65 \$/Semaine 1 85 \$/Semaine 2 à 8	95 \$/Semaine 1 125 \$/Semaine 2 à 8
SERVICE DE GARDE Inscription/tarification unique pour 5 à 8 semaines	280 \$	280 \$
SERVICE DE GARDE Inscription à la semaine/Maximum 4 semaines	45 \$/Semaine 1 60 \$/Semaine 2 à 8	45 \$/Semaine 1 60 \$/Semaine 2 à 8

SORTIES

Des sorties sont prévues au calendrier pour les semaines 2 à 7. Chacune d'elles entraîne des frais de 15 à 30 \$ supplémentaires/semaine. Pour plus de détails, consultez notre site internet : www.delson.quebec

YOGA EXTÉRIEUR AU PARC DE LA TORTUE

Cours adultes et cours enfants

Quoi de plus apaisant que de pratiquer le yoga en plein cœur de la nature? Venez refaire le plein d'énergie et de soleil chaque samedi matin durant l'été.

Jour : Samedi • Si pluie, cours annulé
 Heure : 10 h à 11 h
 Endroit : Parc de la Tortue
 au bas de la butte à glisser
 Durée : Du 2 juillet au 20 août 2016
 (8 samedis)
 Coût : Contribution volontaire (suggérée 5 \$)
 Matériel : tapis de yoga, vêtements confortables
 (pratique du yoga pieds nus)
 Participant : Il y aura un groupe pour adultes et un pour enfants, en simultanément.



BASEBALL

Chers parents, entraîneurs, joueurs/joueuses et surtout amis et amoureux du baseball,

Cette année encore, l'Association du baseball mineur du Roussillon propose une belle saison estivale de ce sport qui gagne à être redécouvert. Les jeunes de 4 à 17 ans sont invités à développer les bases de ce jeu captivant (attraper, lancer et frapper) pour ensuite progresser tout en s'amusant.

Depuis les cinq dernières années, l'ABM Roussillon a vu le nombre d'enfants inscrits exploser pour atteindre une augmentation de 300%!

Pour les petites catégories (Rallye Cap 4-7 ans), il est encore temps de s'informer pour réserver sa place pour l'été 2016! Avis aux nostalgiques, en grandissant, votre enfant deviendra un joueur des Expos puisque nous sommes les Expos du Roussillon.

Vous voulez plus de détails?

Nous vous invitons à consulter notre site internet au www.abmroussillon.com

Bon été à tous et surtout, PLAYBALL!



LOISIRS



Musée d'archéologie de Roussillon

DES NOUVELLES DE VOTRE MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE DE ROUSSILLON

NOUVEAU EN JUILLET : LES APRÈS-MIDIS DU CLUB (25 \$ / ENFANT)

EN AOÛT, CÉLÉBREZ LE MOIS DE L'ARCHÉOLOGIE AVEC NOUS!

BIEN D'AUTRES ACTIVITÉS À DÉCOUVRIR...

archeoroussillon.ca

214, rue Saint-Ignace, La Prairie

450 984-1066



INSCRIPTIONS PÉTANQUE À DELSON

Le Club de Pétanque de Delson désire inviter les amateurs de pétanque de Delson à s'inscrire pour la saison estivale 2016. Venez vous amuser avec nous tous les mardis soir, sur les nouveaux terrains de pétanque. Ils sont situés au Parc Arthur-Trudeau, juste à côté du centre sportif de Delson.

La saison 2016 débutera le mardi 24 mai 2016, pour se terminer le 30 août. Les jours de pluie, l'activité sera remise au lendemain. La cotisation demeure à 35 \$ pour les citoyens de Delson et à 45 \$ pour les joueurs des villes avoisinantes. Ce montant inclut les frais pour la saison ainsi que pour la soirée de clôture. Lors de cette soirée, il y aura un souper suivi d'une danse, à la salle du centre sportif de Delson, le samedi 24 septembre. Nous profiterons de cet événement pour souligner les prouesses des membres et remettre de nombreux prix de présence.

Vous pouvez joindre le Club même si vous êtes débutant(e), car tous les membres actifs se feront un plaisir de vous guider en vous expliquant les règles du jeu.

Les frais d'inscription doivent être acquittés lors de l'inscription. Si cela vous intéresse, contactez-nous! Inscriptions acceptées jusqu'à la fin mai (maximum 130 membres).

Pour plus d'informations :

Jean-Claude Boisvert, président du Club

Tél. : 450 632-2830

JeanCBoisvert@gmail.com



ADOS-FEST

SAMEDI 4 JUIN

De 17 h à 23 h à La Jonction

Si pluie : Aréna

PROGRAMMATION

17 h à 23 h : La Maison des jeunes ouvre ses portes. Viens profiter de la table de billard, d'air hockey, des arcades et bien plus.

21 h à 23 h : Danse sur les rythmes endiablés de DJ Debbie Tebbs et « Foam party »

Prix de présence

COURS DE GOLF

Contact : Benoit Morin
 Lieu (été) : Club de golf l'Express
 295, rang Saint-Raphaël, La Prairie
 Lieu (hiver) : Golf plus
 169, rue Saint-François-Xavier, Delson
 Balles de pratique en sus. Bâtons prêtés au besoin.
 Inscription au 514 710-9995

Junior 5 à 18 ans

Semi-privé (2 personnes)5 leçons 225 \$

Junior 5 à 18 ans

Privé..... (1 personne).....5 leçons 330 \$

Adulte

Semi-privé..... (2 personnes)5 leçons 255 \$

Adulte

Privé..... (1 personne).....5 leçons 385 \$



CLUB DE TENNIS

Nous sommes à organiser un regroupement de bénévoles afin d'offrir une programmation au cours de l'été prochain.

Des blocs horaires seront réservés à la pratique libre ainsi que pour des cours et des ligues.

Si vous souhaitez participer à cette organisation, nous vous invitons à communiquer avec le Service des loisirs dès maintenant au 450 632-1050, poste 3100. Des rencontres hebdomadaires sont prévues pour assurer l'implantation des activités.

Note : Les résultats du dernier sondage sont disponibles au centre sportif, 100, avenue de Delson ou à loisirs@ville.delson.qc.ca.

TENNIS / PARC WILFRID-BOARDMAN

(59, rue Boardman)

DISPONIBILITÉ DES TERRAINS

Les quatre (4) terrains de tennis éclairés du parc Boardman seront ouverts à compter du lundi 2 mai jusqu'au 10 octobre.

Du 2 au 15 mai ainsi que du 12 septembre au 10 octobre, les terrains seront disponibles de 9 h à 22 h sans réservation.

HORAIRE

PRÉSENCE DU PRÉPOSÉ : 16 MAI AU 26 JUIN

Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
 et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

27 JUIN AU 21 AOÛT

Du lundi au vendredi de 10 h à 22 h et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

22 AOÛT AU 11 SEPTEMBRE

Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

En dehors des heures où le préposé est sur place, les portes donnant accès aux terrains demeurent ouvertes.

RÉSERVATION TÉLÉPHONIQUE

Du 16 mai au 11 septembre, vous pourrez réserver un terrain en téléphonant au 450 632-1050, poste 3124 au moment où le préposé est présent. Ce dernier vous confirmera votre date et votre heure de réservation. Nous demandons un délai minimum de 24 heures pour chaque demande de réservation.

Une liste des réservations du jour sera affichée à l'intérieur du chalet de service.

RÉSERVATION SUR PLACE

De plus, si vous vous présentez sur place la journée même et qu'il y a des terrains qui ne sont pas réservés et/ou utilisés, vous pourrez inscrire votre nom à l'intérieur du chalet pour en réserver un.

RÈGLES DE RÉSERVATION

- Un citoyen ne peut réserver et/ou utiliser un terrain plus d'une (1) heure.
- Présenter sa carte citoyen* lors de l'utilisation d'un terrain. À défaut, le préposé vous invitera à vous procurer votre carte.
- Après 15 minutes de retard, le préposé remet le terrain aux personnes en attente.

*Se présenter à la bibliothèque de Delson avec deux pièces d'identité (avec votre adresse postale) pour obtenir votre carte citoyen gratuitement.



OUVERTURE DES CHALETS ET DES JEUX D'EAU SAISON 2016

PARC WILFRID-BOARDMAN (59, rue Boardman)

- 4 courts de tennis éclairés
- Parc d'amusement
- 2 terrains de soccer à 7
- Bâtiment multifonctionnel « La Jonction » abritant le chalet de parc et la MDJ Symphonie

Chalet Boardman/horaire :

Du 16 mai au 26 juin
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 27 juin au 21 août
Du lundi au vendredi de 10 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 22 août au 11 septembre
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

PARC DE LA TORTUE (160, rue Principale Nord)

- Terrain de balle-molle
- Paniers de basketball
- Parc d'amusement
- Jeux d'eau
- 2 terrains de soccer micro

Chalet de la Tortue/horaire :

Du 16 mai au 26 juin
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 27 juin au 21 août
Du lundi au vendredi de 10 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 22 août au 11 septembre
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

PARC ARTHUR-TRUDEAU (11, 6^e avenue)

- Terrain de soccer à 11 et/ou 2 terrains de soccer à 7
- Surface multifonctionnelle
- Paniers de basketball
- Aire de glisse (planche à roulettes)
- Jeux d'eau
- Terrains de pétanque
- Parc d'amusement

Chalet Trudeau/horaire :

Du 16 mai au 26 juin
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 27 juin au 21 août
Du lundi au vendredi de 10 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

Du 22 août au 11 septembre
Du lundi au vendredi de 17 h à 22 h
et samedi/dimanche de 10 h à 20 h

NOS AUTRES PARCS MUNICIPAUX

Émile-Morin	175, montée des Bouleaux
Fernand-Lapalme	2, rue des Érables
Hector-St-Cyr	110, rue St-Cyr
Lachlan-Wallace-McArthur	200, rue des Cheminots
Lussier	19, rue Lussier
Philippe-Jean	55, rue des Cheminots
Soucy	51, rue Soucy
St-Aubin	15A, rue St-Aubin
Victorienne	50, rue Victorienne
Victori-Miron	59, rue Sainte-Thérèse

OUVERTURE DES JEUX D'EAU

Lorsque la température sera clémente, les jeux d'eau seront opérationnels de 9 h à 21 h aux parcs de La Tortue et Arthur-Trudeau.





LE CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ TD 2016... C'EST REPARTI!

THÈME PRINCIPAL

Cet été, les enfants seront invités à sortir du quotidien et à découvrir un monde sauvage et inexploré grâce à la lecture. L'inconnu les attend, que ce soit hors de la maison, hors du commun ou hors frontières! Grâce aux livres, ils pourront écouter l'appel de la nature et donner libre cours à leur imagination.

TON

Exubérant, désordonné, sauvage, libre, naturel, amusant tout en étant audacieux, excitant et imprévisible

PERSONNALITÉ

Robuste, hardie, aventureuse, brouillonne, ouverte, spontanée et rebelle

INSCRIPTION

Pour participer, les jeunes de 13 ans et moins doivent s'inscrire au Club de lecture d'été TD à la bibliothèque. Ils recevront du matériel gratuit et seront encouragés à collectionner des autocollants en lisant des livres au cours de la période estivale. Ils seront également invités à participer à une activité de clôture à la fin de l'été. De plus, ils pourront aussi partager leur passion pour la lecture avec des jeunes de partout au pays grâce au site Web du Club, www.clubdelecturetd.ca.

Le CLÉ TD permet de promouvoir le plaisir de la lecture auprès des jeunes et d'accroître leurs fréquentations à la bibliothèque durant l'été. Il contribue au développement d'une culture de lecture chez les jeunes et au maintien des acquis scolaires pendant les mois de vacances estivales.



UNE PORTÉE RÉELLE

Le programme prend de l'ampleur chaque année. Un rapport publié récemment illustre bien son influence : 652 000 enfants ont participé à 36 000 activités dans plus de 2 000 bibliothèques du pays.

Pour plus de renseignements sur l'importance de la lecture estivale, consultez l'Analyse documentaire de l'impact des clubs de lecture d'été préparée pour Bibliothèque et Archives Canada.



DU NOUVEAU CET ÉTÉ : UNE HISTOIRE EN HUIT ÉPISODES POUR LE CLUB DE LECTURE!

Le Club de lecture d'été TD 2016 est heureux d'annoncer une nouvelle activité sur son site Web : une histoire écrite spécialement pour les enfants par l'auteure Anne Bernard-Lenoir! Cette œuvre originale sera publiée en huit épisodes pendant autant de semaines, dès la fin juin.

Géographe de formation et diplômée en musique, Anne Bernard-Lenoir vit à Montréal et consacre son temps à la recherche, à l'écriture et aux voyages. Passionnée par l'océan et la marche, elle a exploré des kilomètres de routes et de sentiers, notamment à travers le Canada. Auteur des séries: Enigmae (La courte échelle, à partir de 11 à 12 ans), Pacific Express (La courte échelle, à partir de 9 ans), Les pensionnaires de la Patoche (Québec Amérique, à partir de 7 ans) et Les aventures de Laura Berger (Hurtubise, à partir de 10-11 ans), elle a plus d'une série dans son sac! Au fil des semaines elle captivera l'intérêt des jeunes qui attendront avec impatience chaque nouvel épisode.



Créé et offert par plus de 2 000 bibliothèques publiques canadiennes, ce programme national bilingue est dirigé par la Bibliothèque publique de Toronto en partenariat avec Bibliothèque et Archives Canada.

Le soutien financier est généreusement assuré par le Groupe Banque TD.



GRANDE VENTE DE LIVRES USAGÉS

**DU 4 JUIN AU 2 SEPTEMBRE 2016
À LA BIBLIOTHÈQUE DE DELSON**

Profitez-en pour venir vous dénicher un bon livre. Plus de 2 000 documents seront étalés pour la grande vente de livres :

- Succès de librairie
- Classiques
- Livres documentaires
- Livres pour enfants
- Revues

Vous y trouverez sûrement quelques trésors!

Cette vente d'inventaire est rendue possible grâce à vos dons. Les profits réalisés lors de cette vente serviront à bonifier la collection locale.

HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE :

- Les mardis, mercredis et jeudis : 13 h à 20 h 30
- Les vendredis : 10 h à 15 h
- Les samedis : 11 h à 16 h

Nous vous attendons en grand nombre au 1, 1^{re} Avenue, Delson, J5B 1M9.

Pour information, composez le 450 632-1050, poste 3700.

Veuillez noter qu'il y aura interruption de la vente pour la période des vacances.



CARTE CITOYEN **OBLIGATOIRE** À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT 2016



 **Delson**



LA CARTE CITOYEN

CARTE CITOYEN

- Gratuite
- Remplacera graduellement la carte de bibliothèque;
- Facilitera vos inscriptions aux activités en ligne;
- Servira de pièce d'identification pour les services offerts par la ville.

CARTE AMI

- Gratuite
- Remplacera graduellement la carte de bibliothèque;
- Facilitera vos inscriptions aux activités en ligne;

COMMENT OBTENIR LA CARTE CITOYEN?

Nouvelle demande

Si vous êtes détenteur d'une carte d'abonné de la bibliothèque ou pour toute nouvelle demande, vous devez en faire la requête de la façon suivante :

- Vous rendre à la bibliothèque ou aux bureaux administratifs du centre sportif.
- Présenter, pour chaque membre de la famille, une preuve de résidence sur laquelle nous retrouvons le nom et l'adresse.
- Présenter, pour chaque enfant de 17 ans et moins, un document sur lequel on retrouve la date de naissance.

PREUVES DE RÉSIDENCE ACCEPTÉES :

- Pour une personne de 18 ans et plus : permis de conduire, copie du compte de taxes municipales (ou scolaires), bail, relevé de compte récent d'un fournisseur de service (ex. : Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.) ou toute preuve de résidence indiquant le nom et l'adresse sur un même document.
- Pour une personne âgée entre 6 et 17 ans : bulletin scolaire (le plus récent), permis de conduire, ou un certificat de naissance.
- Pour une personne âgée entre 0 et 5 ans : certificat de naissance, carte d'assurance-maladie ou passeport (preuve de la date de naissance)

PRISE DE PHOTO

Chaque membre de la famille sera photographié (sans frais), sauf les enfants de moins de 6 ans.

CARTE PERDUE

Pour remplacer une carte citoyen perdue, vous devrez vous présenter à la bibliothèque. Il est à noter que des frais de 2 \$ seront perçus pour émettre une nouvelle carte.

PÉRIODE DES VACANCES
Fermeture de la bibliothèque
du 17 juillet au 8 août 2016



FESTI-PARCS

Restauration sur place (\$) toute la journée assurée par le Schnitzel truck, grand gagnant du meilleur foodtruck en 2014 et 2015 et grand gagnant du festival de la poutine en 2015.



DAY TRIPPER

Hommage aux Beatles

Animation familiale dès 13 h

18 juin 2016

Parc Arthur-Trudeau
Spectacle sous chapiteau sur la scène Desjardins à 20 h

PROGRAMMATION

DE 13 H À 21 H

- Jeux gonflables pour tous
- Chapiteau de jeux de société
Mets ton sens du défi à l'épreuve!
- Lego en folie présenté par Mikes Delson
Laisse aller ton imagination!
- Circuit de VTT électriques (6-12 ans)
- Main de cire : vous pourrez faire votre main en cire et repartir avec à la maison.
- Plaisir et rires garantis pour toute la famille.

DE 13 H À 20 H

- Drapeau électronique - Munie d'un laser, la tag n'aura jamais été aussi spectaculaire. Viens défendre le drapeau de ton équipe.
- Maquillage professionnel
- Animation ambulante

DÈS 20 H

Spectacle Hommage aux Beatles sous chapiteau sur la scène Desjardins

PARTENAIRE
PRESTIGE



PARTENAIRE
ASSOCIÉ



SOUTIEN ET SERVICES

Canadian Tire Delson

Bélanger Sauvé

Pharmacie Jean-Coutu

70, Route 132, Delson - 450 638-1414

50, boul. Taschereau, La Prairie - 450 659-1936



WWW.DELSON.QUEBEC

SOIRÉES estivales sous les étoiles

Activités gratuites les MERCREDIS

Pour une 4^e année consécutive, les Soirées estivales sous les étoiles vous reviennent les mercredis soirs du 6 juillet au 10 août 2016 dans différents sites de notre ville. Nous vous convions à y participer en famille et en grand nombre.

Ce programme d'activités gratuites est le reflet de nos préoccupations à améliorer la qualité de vie de nos citoyens.

Afin de rendre les lieux sécuritaires et de développer de saines habitudes de vie, nous vous invitons à vous déplacer à pied ou à vélo.

COMPLÈTEMENT MABOULE!

Date : Mercredi 6 juillet
Lieu : Parc de la Tortue
Si pluie : Annulé
Horaire : 18 h 30 à 20 h 30

Pour cette première soirée sous les étoiles, une programmation complètement maboule vous attend.
Bowling humain
Des défis de soccer
Des montées attachées en montgolfière* (places limitées : premiers arrivés, premiers servis)
Gonflables
Création de bulles géantes
*Selon les conditions météorologiques

SPECTACLE EXTÉRIEUR

Date : Mercredi 13 juillet
Lieu : Parc Wilfrid-Boardman
Si pluie : Église
Horaire : Dès 19 h

Spectacle extérieur de Raffy. Venez bouger au rythme de leur musique originale. Raffy, Marc-André Binette, Martin Gauthier et François Mathieu sont 4 jeunes dynamiques qui vous en mettront plein la vue et les oreilles avec leurs compositions francophones. Ces jeunes sortis directement du Collège Lionel-Groulx jouent ensemble depuis 2008.

La Ville de Delson remercie ses partenaires financiers

CINÉMA EN PLEIN AIR OFFERT PAR STELLA-JONES

Date : Mercredi 20 juillet
Lieu : Parc Hector-St-Cyr
Si pluie : Aréna
Horaire : Dès 20 h 30 au coucher du soleil

Venez regarder un film familial en plein air. Apportez votre matériel de confort : chaises, couvertures, chasse-moustiques et bouteilles d'eau réutilisables.

Film : Le livre de la jungle

Du popcorn et de la barbe à papa vous seront offerts gratuitement.

SPECTACLE EXTÉRIEUR

Date : Mercredi 27 juillet
Lieu : Parc Wilfrid-Boardman
Si pluie : Église
Horaire : Dès 19 h

Le groupe *Lendemain de Veille* est un groupe originaire de la Rive-Sud de Montréal. Les 4 gars du groupe mettront du soleil dans votre soirée avec les grands classiques de la chanson québécoise. Venez chanter et bouger sur les rythmes de ces chansonniers des temps modernes.

Partenaire associé
Stella-Jones

Soutien et services
Canadian Tire Delson
Pharmacie Jean-Coutu

70, route 132, Delson - 450 638-1414
50, boul. Taschereau, La Prairie - 450 659-1936

DELSON DEVIENT WESTERN

Date : Mercredi 10 août
Lieu : Parc Arthur-Trudeau
Si pluie : Annulé
Horaire : 18 h 30 à 20 h 30

Pour clôturer l'été, venez vous amuser dans le Far West.
Gonflables
Taureau mécanique
Carrousel de poneys
Maquillage
Épluchette de blé d'Inde
Danse en ligne

Bon été à tous et à toutes!